

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 FEVRIER 2014.

**PRESENTS :** Michel MACACLIN Jean-Luc DELEVAQUE Anne-Marie VAN DEN BOSSCHE Françoise PRACHE Fernand MARCHAND Ghislaine PARIN Philippe GONTIER Jacques LOOTEN Nathalie DUPREZ Catherine DECROOS Alain PRACHE Laurent DADA David GIORGIUTTI

**EXCUSEES :** Stéphanie PLICHON Nathalie BLEUET

## **1) Avenant à la convention « Mission d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement collectif » :**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune a conclu un accord avec le SATESE depuis 2009 pour une assistance technique dans le domaine de l'assainissement collectif.

Toutefois il précise que le Conseil Général a délégué cette compétence au syndicat mixte AMEVA à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Si la commune souhaite continuer à bénéficier de ce service elle doit donner son accord à la signature d'un avenant au contrat pour le transfert de la compétence à l'AMEVA.

Après en avoir délibéré le conseil municipal donne son accord pour la signature d'un avenant à la convention citée ci-dessus ayant pour objet le transfert de la compétence « mission d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement collectif » au syndicat mixte AMEVA. Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer ledit avenant.

## **2) travaux sur la place : maîtrise d'œuvre :**

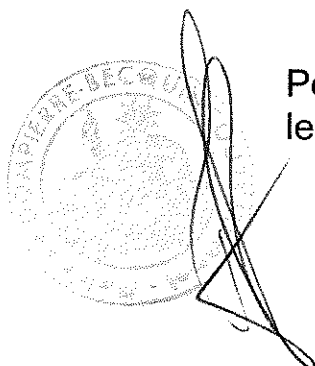
Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que la commune a obtenu l'autorisation de débiter les travaux sur la Place en ce qui concerne la rampe handicapés et la signalisation.

Il donne lecture d'une proposition faite par la société ACTEA ENVIRONNEMENT dont le siège social est à RAISMES (59590) au 27, rue Roger Salengro pour la maîtrise d'œuvre des travaux. Le montant de la proposition s'élève à 12 000 € TTC.

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte cette proposition et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes nécessaires au démarrage des travaux et au lancement de l'appel d'offres.

## **3) Tours de garde pour les élections municipales :**

Voir les tableaux en annexe.



Pour extrait conforme, le 14 février 2014  
le Maire, Michel MACACLIN,